



# Refusons le lundi de pentecôte travaillé gratuitement

La direction a refusé de répondre positivement à la demande exprimée par la pétition signée par le personnel comme l'indique le compte rendu intersyndical.

Mais il n'en demeure pas moins que le lundi de Pentecôte travaillé gratuitement revient à voler un jour de congé à l'ensemble des salariés.

C'est une attaque contre l'ensemble des salariés et plus particulièrement contre la durée du temps de travail et contre les salaires puisqu'il s'agit d'une journée travaillée gratuitement. Alors qu'il y a déjà trop de salariés sans emploi et de bas salaires.

Mais sous couvert de « solidarité » et d'autres mots pompeux, rien de significatif n'est mis en place pour l'amélioration de la vie des personnes âgées.

Nous n'avons aucune raison de l'accepter !

## **La CGT GEMS appelle à une journée de grève le lundi 16 mai.**

- ↳ ***Non au travail gratuit !***
- ↳ ***Non à l'allongement insidieux du temps de travail !***
- ↳ ***Oui au financement de moyens de vie décents pour les personnes âgées par l'arrêt, entre autres, des exonérations de cotisation sociales accordées aux entreprises sur le dos de la collectivité.***

## **Quelques rappels utiles !**

**Une « solidarité » exigée uniquement des salariés et des retraités !**

90% de cette « solidarité » repose sur les 23 millions de salariés (42% de la population) et les retraités imposables. Les chômeurs en sont exclus.

Par contre rien n'est demandé aux professions indépendantes qui n'emploient pas de salarié, aux agriculteurs, aux commerçants, aux médecins, aux avocats, et...aux ministres et parlementaires qui ont voté cette loi !

**Le patronat premier bénéficiaire de cette journée !**

Le patronat, loin d'être appelé à faire un geste en tirera même bénéfice.

Un jour travaillé supplémentaire non payé représente 0,45% du salaire annuel. Le gouvernement limite le reversement du patronat à 0,30% et lui laisse les 0,15% restant, soit un tiers de l'effort exigé.

La CGT a demandé, il y a plusieurs mois, si GEMS reverserait ces 0,15% « par solidarité ». La réponse a été : Non ! Que chacun juge !

Sans compter que les entreprises profiteront du fruit de cette journée de travail.

### **Un autre financement aurait été possible.**

Pour ne prendre qu'un exemple. Le gouvernement aurait pu renoncer à la récente réduction de l'impôt sur le revenu de 3% afin de consacrer cet argent à améliorer les conditions de vies des personnes âgées ou refuser de continuer d'accorder des exonérations de cotisations sociales aux entreprises qui représentent, rappelons le, plus que le fameux « trou » de la Sécu.

Mais cela est contraire aux choix sociaux fondamentaux de ce gouvernement.

### **Aider les personnes âgées : un mensonge !**

Le gouvernement veut faire croire qu'il se préoccupe des personnes âgées, alors même que les 15000 morts de 2003 ne lui ont pas fait changer d'un iota sa politique d'économies au détriment des services hospitaliers et autres maisons de retraite.

Ainsi il a supprimé 5500 emplois-jeunes dont bénéficiaient les maisons de retraite. Ce qui fait que cette année il y a moins de personnel dans les maisons de retraite qu'il n'y en avait en 2003 lors de la catastrophe. Ce sont les directeurs de ces maisons qui l'ont dénoncé.

Rien non plus dans les hôpitaux comme l'ont dénoncé également, encore dernièrement, des milliers d'urgentistes pendant leurs grèves. Aucun poste, aucun moyen supplémentaire.

### **Les détournements d'argent annoncés par le gouvernement**

Où iront donc les 2 milliards de recette attendus ?

Aux personnes âgées ? Certainement pas en totalité et surtout pas en 2005, 2006 ni même en 2007 !

Sur 2 milliards, seul 1,2 milliard est destiné aux personnes âgées. Mais dans ce 1,2 milliard d'euros, 400 millions financeront une partie de l'APA, l'allocation dépendance déjà existante, dont, en 2003, le gouvernement a décidé la baisse de la prise en charge par la collectivité.

Le reste financera une petite partie de ce qui est déjà consacré aux handicapés. Ce qui soulève la protestation des associations d'handicapés qui craignent un désengagement de l'État dans ce qui existe aujourd'hui.

Il faut noter qu'en 2005 et 2006, les 800 millions d'euros restant ne seront pas attribués aux personnes âgées. 385 millions d'euros seront mis en réserve en 2005, puis 200 autres millions en 2006 pour être éventuellement utilisés en 2007.

Ainsi l'argent détourné de la poche des salariés va servir au gouvernement pour faire des placements financiers!

Derrière les appels «à la solidarité» cela ressemble fort à la vignette automobile instituée en 1956, dont les personnes âgées n'ont jamais vu la couleur.